

Étaient présents :

AUJUBAULT Mélanie, Cap formation Loire-Atlantique
BARGAIN Christophe et RAYNAUD Célia, DREAL Pays de la Loire
BATAILLE Cathy, Carbu'Pera
BONNET Séverine, Synergies
BOSSARD Mathieu et RACINEUX Nathalie, CEREMA
BOURGUIGNAT Maëlle et LETOURNEUX Marc, CD 44
BOUSSEAU Cynthia et CHAUVIN Antoine, MSA
CHAMPEYROUX Karine, DDT 53
CHEVILLARD Thomas, AFODIL
CORVAISIER Anne, Erdre et Loire Initiative (ELI) sur le Pays d'Ancenis
DION Marie Cécile et GAONACH Marion, Région des Pays de la Loire
GILLET André, UDAMS
ISAIA Bruno, Les Retz'chauffeurs
KNAPP-ZILLER Niels, Gérontopole
LANDRIAU Jennie, MDEDE
LEDUC Magali, CD 85
LEROY Juliette, Atelier Méca Sud Vendée
LEROUX Victor, DDTM 44
ROUXEL Romain, DDT 49
SORI GENAUDEAU Magali, FASTT
VASSEUR Pascal, DDT 72

Actualités des membres du réseau et impact de la crise sanitaire sur l'activité de chacun

Concernant la DREAL les actualités sont :

- Deux études en cours : « Faisabilité et intérêt d'un diagnostic individualisé de mobilité pour les nouveaux arrivants » et lancement d'une nouvelle étude sur le transport solidaire. Cette étude vise 3 objectifs : mieux connaître l'utilité sociale du transport solidaire (questionner les apports pour les usagers, mais aussi pour les bénévoles) ; consolider et structurer l'offre de transport solidaire et l'inscrire comme un axe d'orientation d'une politique locale de mobilité dans les territoires.
- Trois études qui vont être publiées avant la rentrée : « Les nudges dans le report modal vers la marche », « Points stop : étude en Pays de la Loire des conditions pour faciliter les mobilités citoyennes et solidaires » et l'étude récurrente sur les Cars Macron ([voir celle de 2018](#)).
- Pour information, les dates de l'appel à expérimentation (AE) dans les territoires ruraux ont changé :
 - Date limite de dépôt des pré-dossiers : 15 septembre 2020
 - Publication de la liste des candidats présélectionnés : 15 octobre 2020
 - Date limite de dépôt des dossiers complets : 30 décembre 2020
 - [Plus d'information sur l'appel à expérimentation](#)
- Rappel des dates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Territoires d'Expérimentation de Nouvelles Mobilités Durables » (TENMOD) :
 - Date limite pour les rencontres de pré-dépôt : 29/05/2020
 - Date limite de dépôt des dossiers 29/06/2020 – 16 h
 - [Plus d'information sur l'appel à manifestation d'intérêt](#)

- Une cartographie des financements mobilisables sera bientôt mise en ligne sur le site internet France Mobilités. Dans l'attente, il est possible d'utiliser l'outil « [aides territoires](#) » de la DGALN.

Pour le CEREMA :

- Deux guides techniques ont été réalisés pendant la période de confinement « [Le guide express des aménagements cyclables provisoire](#) » et « [Le guide des aménagements provisoires pour les piétons](#) »
- Il organise également plusieurs webinaires :
 - Un webinaire sur les aménagements cyclables provisoires, qui s'est déroulé le 22 avril ([retrouver la présentation et tous les documents associés sur le site du Cerema](#))
 - Un webinaire sur les aménagements provisoires pour les piétons, qui aura lieu le 11 juin ([inscription sur le site du Cerema](#))

La Région des Pays de la Loire a lancé un appel à manifestation d'intérêt en partenariat avec l'ADEME ([Plus d'informations sur le site de la Région](#)).

Le Département de Vendée mène actuellement une réflexion pour apporter une aide aux collectivités pour l'installation de véhicule à hydrogène. L'objectif est de les inciter à investir dans des véhicules lourds. Cette réflexion fait suite à un projet d'une SEM en Vendée qui souhaite produire l'hydrogène à partir de l'électricité produite par les éoliennes.

L'association Retz'Chauffeur a pu maintenir son activité pendant la période de confinement. Son action a porté principalement sur l'accompagnement solidaire avec la mise en place d'un service de courses livrées à domicile qui est réalisé par les bénévoles. Depuis le 11 mai, l'association a repris toutes ses autres activités. Par ailleurs, l'association a pour projet de participer à l'appel à expérimentation territoires ruraux.

L'UDAMS, nous informe que le député Yves Daniel a rencontré le préfet des Pays de la Loire pour discuter du pouvoir dérogatoire du préfet et l'appliquer pour le [décret TUS](#).

Le département de Loire Atlantique :

- Mène une réflexion pour donner plus de place sur la route aux covoitureurs. Cela fait suite au constat que la période sanitaire actuelle va faire que de nombreux usagers vont prendre leur voiture. La rentrée sera donc une bonne période pour changer les habitudes. Il existe sur Nantes des projets lourds pour faire des voies réservées sur les 4 voies pénétrantes. Mais il existe d'autres projets, plus simples à mettre en œuvre, qui peuvent permettre de donner la place aux voitures de deux personnes et plus notamment par l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence.
- Suite au lancement des plateformes de mobilité, il y aura bien un opérateur sur chacune des communautés de communes pour assurer le conseil en mobilité.
- Lancement pour la première fois d'un appel à [projet d'investissement](#) qui a pour objectif de mobiliser des actions susceptibles de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle des publics en les soutenant dans leur parcours.
- Cette année début d'une convention avec la Région pour le financement des solutions de mobilité et renouvellement de leur soutien à l'UDAMS.

La MSA a créé une fiche d'aide pour les bénévoles concernant le contact téléphonique, elle a diffusé, aux associations, une fiche des bonnes pratiques pour les VTC. Pendant le confinement, elle a maintenu son accompagnement des associations mais à distance, les formations ont été mises en stand by (les 3 sessions prévues initialement sont reportées au second semestre). Elle participe également à l'étude de la DREAL sur le transport solidaire. Pour information, suite aux assises de transports solidaires, des associations de Vendée ont proposées à la MSA d'être le tiers qui aide à la création d'un regroupement d'associations de transports solidaires en Vendée.

Erdre et Loire Initiative (ELI) sur le Pays d'Ancenis fait partie des associations qui ont ouvert le conseil en mobilité suite à l'appel du département de Loire atlantique. Pendant la période de confinement l'action s'est limitée aux appels téléphoniques. Sur le pays d'Ancenis, il y a un projet de location de vélo à assistance électrique (VAE), en cours de montage, avec l'achat de 3 VAE. Une demande de subvention auprès du département est en cours. Pour finir, suite au report du second tour des élections municipales, de nombreuses communes n'ont pas encore leurs élus, ce qui pose des difficultés pour envisager la suite du conseil en mobilité.

Pour AFODIL la reprise de l'activité normale se met en place avec des adaptations, notamment sur la distanciation sociale qui nécessite des aménagements particuliers comme l'adaptation des salles de formation. Il y a également un projet de dossier pour répondre à l'AMI TENMOD. Ce projet sera déposé avec « Alisée », l'idée est de faire une animation de la plateforme « ouest go » sur les zones d'activités et de développer la mise à disposition de véhicules.

Carbur'Pera est une plateforme mobilité sur le département de la Sarthe, elle fournit des aides au passage du permis, réalise des sessions d'apprentissage du vélo et deux roues pour des scolaires en situation de handicap grâce à une piste éducative... Son activité reprend pour la partie location de véhicule, mais la piste éducative est toujours fermée, car les écoles sont fermées. Il n'est pas sûr que les écoles participeront l'année prochaine. L'apprentissage de la voiturette est également compliqué à gérer au vu des distances physiques à respecter.

Cap Formation a réalisé un accompagnement par téléphone, à temps plein, pendant la période de confinement. Selon les territoires, il s'agissait plus d'éviter un isolement social que de répondre à des questions de mobilité.

Le Gérontopôle est une association qui travaille sur le vieillissement de la population et sur le bien vieillir. Ils ont identifié en 2019 comme enjeux « la mobilité pour les personnes âgées ». ils ont donc commencé une étude sur la mobilité des personnes âgées. Le but est de savoir si les offres actuelles sont adaptées aux besoins, une analyse territoriale sera également effectuée. Le recensement des aides disponibles pour ce public est réalisé, une présentation a été faite le 11 juin à 14 h .

La DDT 53 réalise une étude sur la ville de Laval avec des isochrones pour mieux visualiser la distance parcourue à pied en 10 min ou 15 min. Cela permettra de sensibiliser la population à la marche. Cette étude débutera en septembre.

L'association Synergies, en Mayenne, a eu un important déclin d'activité, du fait du confinement. L'activité reprend timidement mais devrait reprendre normalement en

septembre. Ils reprendront alors les actions de mobilité dans les entreprises et avec le département de la Mayenne notamment avec le service précarité.

FASTT est une association qui œuvre pour les intérimaires. L'association les aide sur de nombreux domaines dont la mobilité avec des actions variées telles que la location de véhicules, la réparation de véhicules. Avec le confinement, il y a eu une chute de 80 % de travail temporaire et donc une baisse importante des demandes auprès du service de mobilité. En revanche les demandes auprès de leur service social ont fortement augmentées. À ce jour, les activités de mobilité reprennent aussi bien la location de véhicules que « atout permis ».

La MEDEDE est en cours de recrutement pour un second conseiller en mobilité sur la Vendée. Ils mettent en place le dispositif « atout permis », une formation d'atelier collectif, réalise également un accompagnement individuel qui va prendre de l'ampleur. La reprise pour le moment est timide.

La DDTM44 n'a pas d'actualité à partager au vu de la crise sanitaire actuelle et de la prise de poste récente de son chargé de mission mobilité.

[La présentation de l'AMI Mobilité par la Région des Pays de la Loire](#)

Suite à cette présentation, une question est posée par un acteur sur la possibilité de bénéficier de l'appui financier de cet AMI pour des structures ayant par ailleurs déjà un financement de la Région. Il est confirmé que cela est possible pour un service proposé qui ne serait pas déjà financé. Par exemple, la plateforme portée par AFODIL bénéficie d'un appui financier de la Région, mais pourrait candidater à l'AMI pour un service qu'elle proposerait d'apporter en plus par rapport à ceux pour lesquels elle est aujourd'hui déjà financée par la Région.

[La présentation du benchmark des déplacements solidaires par le CD85](#)

Cette présentation amène diverses réflexions sur la difficulté pour les structures de transport solidaire de bien être en phase avec le cadre réglementaire. La veille juridique est notamment abordée, et l'opportunité de réaliser une fiche ressource pour aider les structures à être informées du cadre réglementaire est questionnée. La conclusion de l'échange est qu'aujourd'hui, l'enjeu est plutôt de contribuer à assouplir le cadre réglementaire afin de consolider le travail des structures et de développer plus largement le transport solidaire.

Perspectives du réseau pour 2020-2021

Lors de la dernière réunion de réseau, les membres avaient exprimé le souhait de disposer de plus de temps pour échanger et de réfléchir à la mobilité dans les zones d'activité. L'idée d'organiser une journée sur ce thème avait alors été émise. Compte tenu du contexte (conséquences de la crise sanitaire et de mouvements de personnel au sein de la DREAL), cette journée sera vraisemblablement organisée début 2021.

Certains membres du réseau expriment le souhait de disposer de deux nouvelles fiches ressources : une fiche sur les formations des conseillers en mobilité et une fiche sur l'accompagnement téléphonique en appui aux chauffeurs bénévoles de transport solidaire.

À ce propos, la MSA a déjà mis à disposition de ses bénévoles une fiche issue des Petits Frères des Pauvres sur l'accompagnement téléphonique de leurs bénéficiaires durant la phase de confinement qu'elle partagera aux membres du réseau. Cette fiche sur l'accompagnement téléphonique dépasse l'appui à la mobilité et porte aussi sur l'écoute pour lutter contre l'isolement.

(Pour informations retrouver les fiches ressources de réseau sur le site internet de la Dreal)